

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC

Concertation sur le projet de création
d'une nouvelle ligne
de tramway T8 entre
Vaulx-en-Velin La Soie
et la gare de Vénissieux



**LES FICHES DE
SYNTHÈSE DE
LA CNDP**



Les fiches de synthèse de la CNDP

SYNTHÈSE POUR LES DÉCIDEURS ET LE PUBLIC CONCERTATION SUR LE PROJET DE TRAMWAY T8

I. LES ENSEIGNEMENTS CLEFS DE LA CONCERTATION

Le projet d'une nouvelle ligne de tramway T8 est porté et décidé par SYTRAL Mobilités. Dans le cadre de la mise en œuvre de la loi LOM (Loi d'Orientation des Mobilités) SYTRAL Mobilités est devenu le 1er janvier 2022 un établissement public local en lieu et place du syndicat mixte.

L'objectif du T8 est de renforcer le maillage périphérique du réseau de transports collectifs, en interconnectant les territoires de première couronne. Le projet vient ainsi compléter les lignes T9 et T10 pour constituer un axe structurant de rocade dans l'Est lyonnais tout en le connectant aux lignes radiales permettant de rejoindre le centre. Comme exprimé par les participant.e.s de la concertation, le projet T8 est « le premier projet de banlieue à banlieue ». Cette nouvelle ligne de tramway pourrait relier Vaulx-en-Velin La Soie à la Gare de Vénissieux en 22 minutes, via Bron et le campus de la Porte des Alpes. Elle serait connectée à 2 lignes de métro, 7 lignes de tramway, le Rhônexpress, la gare TER de Vénissieux et le bus à haut niveau de service TB12 de Part-Dieu à Parilly, en passant par Sept Chemins. Sa mise en service serait prévue pour 2030. Le coût du projet est estimé à 250 M€, incluant l'acquisition de matériel roulant et un montant d'aléa de 30 M€.

La concertation s'est déroulée selon les modalités validées en amont par la CNDP, à savoir du lundi 23 juin au samedi 19 juillet puis du lundi 25 août au vendredi 10 octobre 2025, après un temps de pause estivale.

Les modalités de concertation ont permis une diversité de rencontres, sur la forme et le long du tracé, facilitant le « aller-vers » les publics : **stands mobiles, réunions publiques, ateliers, balades urbaines, y compris à vélo,** forum dont un en visio (forum final). **Plus de 25**

rencontres/événements ont rythmé cette concertation. Les informations mises à la disposition de tout public ont été claires, accessibles et complètes. Il y a eu **une logique de progression du processus de concertation** avec l'organisation d'un forum intermédiaire pour « donner à voir » l'avancée des échanges et des réflexions, apporter des réponses aux questions posées, partager les premiers enseignements de la concertation, puis un forum final pour clôturer la concertation. La logique adoptée par SYTRAL Mobilités a été d'impulser **une dynamique de proximité,** une présence sur des lieux de passage, tout en cherchant aussi à mobiliser des acteurs plus spécifiques comme les acteurs industriels, économiques, commerçants, professions libérales et personnes à mobilité réduite. Le suivi de proximité permis par la « chargée de relations riverains » de SYTRAL Mobilités contribue à cette dynamique. A noter également **au côté de l'équipe en charge de la concertation, l'implication des référents techniques du projet** lors des rencontres publiques, ce qui a favorisé la précision des réponses apportées aux questionnements du public.

La concertation souligne un accueil globalement favorable pour ce projet T8, qui créerait une liaison directe Nord-Sud en renforçant les liens entre communes périphériques, dans **un principe de rocade des tramways T9, T8, T10.** Les besoins d'amélioration des moyens et conditions de transport en commun sont jugés importants sur le territoire, d'autant plus qu'ils sont au croisement d'enjeux socio-économiques : desserte de quartiers prioritaires de la politique de la ville, avec des quartiers parfois enclavés (quartier des Brosses), desserte de zones économiques (comme le secteur de la Porte des Alpes), mobilité des travailleurs pendulaires (comme ceux qui arrivent via la gare de Vénissieux). Un des principaux

questionnements porte sur **le tracé dans sa partie sud** : certain.e.s participant.e.s saluent l'opportunité d'une liaison directe suivant le boulevard de Parilly, tandis que d'autres ont regretté qu'il ne passe pas davantage à l'Est pour mieux desservir les secteurs plus denses en population et en emplois de Saint-Priest. Des participant.e.s ont également interrogé le choix de faire 3 lignes distinctes (T9/T8/T10) obligeant des ruptures de charge. Des **propositions** ont aussi été faites pour prolonger les lignes T9 ou T10, plutôt que de créer une ligne T8 indépendante. Certain.e.s participant.e.s ont pu également interroger **le périmètre de la concertation** en regrettant l'absence d'une approche plus large et territoriale du système des mobilités dans le grand Est Lyonnais. Plusieurs remarques ou questions ont concerné le **devenir de l'Est Lyonnais** qui est et reste un territoire à forts enjeux, tant dans son développement démographique, économique et de mobilités. Des demandes de précisions concernent notamment l'articulation et les connexions entre le prolongement du Bus à haut Niveau de Service (TB12), le projet de liaison Crémieu-Lyon par Meyzieu (porté par la Région Auvergne-Rhône-Alpes), les quartiers urbains en développement ou certaines zones d'activités plus à l'Est...

Les **deux pôles d'échanges multimodaux**, Vaulx-en-Velin Carré de la Soie et la gare de Vénissieux sont deux sujets majeurs : quel projet de restructuration pour la gare de Vénissieux, avec un enjeu primordial d'accessibilité, et de prise en compte des évolutions de flux et de connexions ; comment absorber les évolutions également sur le PEM Carré de la Soie, dans un quartier toujours en requalification, dense, où les activités économiques, industrielles coexistent encore avec l'habitat.

Les aménagements de ces deux pôles soulignent une demande récurrente des acteurs et des habitants pour **une cohérence** entre les politiques urbaines, projets de requalification, opérations d'urbanisme et le projet T8.

Les échanges sur **l'insertion** du T8 ont permis à la fois d'entendre les interrogations à propos des changements à venir, notamment autour des plans de circulation, de la réduction ou non des

places de stationnement, de l'accès aux commerces, des cheminements piétons et vélos et de commencer à apporter des propositions concrètes comme le positionnement ou repositionnement de stations. Le sujet des arbres, de leur conservation ou pas, a aussi particulièrement mobilisé les habitants, tout comme les questions du changement climatique. Ces sujets ont été davantage développés lors des débats sur les aménagements à venir, en termes **de transformation urbaine des espaces publics. C'est un sujet sensible pour les habitants et les communes de ces quartiers, qui voit ainsi dans le projet T8 l'opportunité de désengorger certains secteurs, d'apaiser certains quartiers, de s'ouvrir vers les autres communes en renforçant les liens de banlieue à banlieue. Ainsi des attentes concrètes ont été formulées par les participant.e.s.**

Un autre sujet important pour les participant.e.s à la concertation concerne la **cohabitation des usages de mobilités**, avec des questions notamment de sécurisation des voies cyclables, piétonnes avec également la question de l'interférence avec la circulation automobile.

La perspective des **travaux** est pour tous les usagers, les commerces et entreprises un sujet sensible et de nombreuses préoccupations ont été exprimées : à la fois sur les impacts et nuisances au quotidien et sur le maintien des commerces et activités économiques. Une demande de meilleure anticipation et coordination des travaux a été régulièrement formulée.

La concertation sur le projet T8 a permis également d'aborder sous différents angles la question de **l'accessibilité** sur l'ensemble du tracé avec un focus particulier au niveau des deux pôles d'échanges multimodaux. Depuis février 2025 une commission Accessibilité a été créée à SYTRAL Mobilités, qui Bilan de la concertation préalable L121-8 / Projet de création d'une nouvelle ligne de tramway T8 – 5 traduit la volonté du maître d'ouvrage (même si la loi l'y oblige) à mieux écouter et prendre en compte les besoins des personnes en situation d'handicap et à mobilité réduite.

2. LES PRINCIPALES DEMANDES DE PRÉCISIONS ET RECOMMANDATIONS DES GARANT.E.S FORMULÉES À L'ISSUE DE LA CONCERTATION PRÉALABLE

Le tableau ci-dessous présente les demandes de précisions et recommandations que les garant.e.s formulent à la fin de la concertation préalable. Le responsable du projet, lorsqu'il va publier sa réponse à ce bilan avec les enseignements de la concertation, est invité à répondre à ces différents points. Le tableau qui a été transmis au maître d'ouvrage afin qu'il puisse répondre se trouve en annexe du bilan des garant.e.s.

Tableau des demandes de précisions et/ou recommandations

Suites à donner à des interrogations ayant émergé mais n'ayant pas trouvé de réponse	
1.	Communiquer au plus tôt les résultats des études de stationnement et de circulation sur le périmètre du projet de ligne T8.
2.	Rendre plus lisible la façon dont s'articule la ligne de Bus à Haut Niveau de Service (BHNS) TB12 et la ligne de tramway T8 pour répondre aux différents enjeux de mobilités sur le territoire concerné, en lien avec l'évolution des mobilités et la mise en cohérence des différents projets.
3.	Montrer les liens entre prospective, développement urbain et économique actuel et à venir et projets d'infrastructures, en étant plus clair et précis sur les impacts fonciers qui en découlent notamment pour le devenir du développement économique et industriel du secteur Vaulx-en-Velin Carré de Soie.
Recommandations portant sur les modalités d'association du public, sur la gouvernance du projet, sur la prise en compte des avis des participant.e.s.	
1.	Organiser un évènement public afin de présenter les enseignements tirés de la concertation préalable, les suites qui seront données aux propositions et besoins formulés par le public
2.	Mettre en discussion les variantes possibles et associer autant que possible le public aux hypothèses des études de circulation et de stationnement
3.	Prévoir un(des) atelier(s) de concertation continue sur l'insertion du projet dans l'espace public de façade à façade, notamment pour travailler l'insertion des voies cyclables et des cheminements piétons (besoin de voies efficaces et sécurisées), l'accessibilité, la végétalisation et plus largement la prise en compte des besoins des riverains
4.	Capitaliser et valoriser l'expérience et les enseignements des concertations passées sur les questions de l'accessibilité
5.	Intégrer les besoins des usagers dont les personnes à mobilité réduite et en situation d'handicap, pour travailler les articulations et la cohérence globale du réaménagement de la gare de Vénissieux et son pôle multimodal dans le cadre d'une réflexion globale entre SNCF Gares et Connexions et SYTRAL Mobilités
6.	Travailler l'accessibilité du terminus à Vaulx-en-Velin La Soie en concertation continue pour intégrer les besoins des usagers et notamment ceux des personnes à mobilité réduite et en situation d'handicap
7.	Approfondir les besoins des usagers pour définir un maillage de proximité via le réseau de bus et apporter dès que possible les éléments permettant de travailler en concertation la restructuration et la réorganisation de ce réseau
8.	S'appuyer sur le dispositif des « chargés de relation riverain » pour bien prendre en compte les besoins et poursuivre les échanges avec les acteurs socio-économiques (commerçants, professions libérales de santé, ...) y compris pour la phase de travaux

9. Dans le cadre de la concertation continue travailler l'insertion du tramway, en lien avec les projets de réaménagement des espaces publics (comme sur la place Jean Moulin), pour intégrer les attentes et besoins spécifiques liés à la végétalisation, à l'ombrage, au mobilier urbain (bancs, ...)
10. Reprendre les propositions et argumentaires issus de la concertation préalable et affiner les choix d'implantation des stations dans le cadre de la concertation continue
11. Anticiper les phases chantiers, mieux communiquer en amont sur les travaux et contraintes à venir tout en continuant le dialogue avec les différents acteurs et en s'appuyant aussi sur l'expérience du SYTRAL Mobilités dans ses chantiers précédents